



GIMELEC

Nous décuplons les énergies

RAPPORT
2024

SOMMAIRE

1 /	NOTRE AMBITION
2 / 3	NOS FONDAMENTAUX
4 /	CHIFFRES CLÉS
5 /	GOUVERNANCE
6 / 7	NOS ADHÉRENTS & MEMBRES ASSOCIÉS
8 / 11	FAITS MARQUANTS 2024

FOCUS

12 / 13	ÉNERGIES
14 /	HYDROGÈNE
15 /	ÉLECTROMOBILITÉ
16 / 17	INDUSTRIE
18 /	CYBER-OT
19 /	ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS
20 / 21	BÂTIMENTS
22 / 23	DATA CENTERS
24 / 25	NORMALISATION
26 / 27	ENVIRONNEMENT & ÉCONOMIE CIRCULAIRE
28 /	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS
29 /	NOTRE ÉQUIPE

NOTRE AMBITION



Ensemble, bâtissons l'avenir énergétique !



Chers adhérents,

Nous traversons une période de mondialisation contrariée, où l'innovation et la responsabilité environnementale doivent avancer main dans la main. En tant que Président du GIMELEC, je suis fier de voir notre filière électronumérique prendre les devants dans cet univers. Nos plus de 200 entreprises membres ne se contentent pas de suivre le mouvement ; elles façonnent l'avenir avec des solutions concrètes et ambitieuses.

L'électrification de nos infrastructures et de nos usages est plus qu'une tendance : c'est une nécessité. Nous devons réduire notre dépendance aux énergies fossiles et adopter des solutions durables. Nos entreprises sont à cet égard en première ligne pour développer les nouveaux usages tels que la mobilité électrique, contribuer à l'électrification des procédés industriels, favoriser l'accueil de data centers sur le sol français et fournir les équipements nécessaires au développement des réseaux électriques.

La digitalisation est un autre pilier de notre stratégie. En intégrant les technologies numériques dans les processus industriels et les bâtiments de nos clients, nous optimisons leurs consommations d'énergie et améliorons leur compétitivité. L'intelligence artificielle et les données sont devenues des alliées indispensables pour atteindre nos objectifs de performance et de durabilité. Grâce à ces technologies, nous pouvons

moduler cette consommation d'énergie et participer aux mécanismes d'effacement, contribuant ainsi à la stabilité du système électrique. L'installation de systèmes de gestion énergétique dans les bâtiments (BACS) permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et fait du bâtiment une nouvelle source de flexibilité pour le système électrique national. C'est pourquoi le GIMELEC est à l'initiative du plan 100 000 BACS en 2030.

La souveraineté industrielle est quant à elle un enjeu crucial. Investir dans nos usines et développer des compétences locales nous permet de maintenir notre leadership technologique. Ainsi, nos entreprises sont prêtes à investir 400 millions d'euros d'ici 2027 pour adapter leurs capacités de production aux enjeux des réseaux de transport et de distribution de l'électricité. Par ailleurs, pour soutenir la filière de l'hydrogène vert et renforcer notre indépendance énergétique tout en créant de la valeur sur notre territoire, le GIMELEC a publié son guide des solutions hydrogène à destination des développeurs de projets. Enfin et plus globalement, le GIMELEC s'est récemment joint à l'Appel de Lyon, initié par Bpifrance, à la mobilisation de tous les acteurs publics et privés en faveur de la réindustrialisation de notre pays.

L'attractivité des métiers de notre secteur est un autre défi que nous devons relever ensemble. Attirer de nouveaux talents et valoriser les compétences de nos collaborateurs est essentiel pour assurer la pérennité de nos activités. Nous devons montrer que notre filière offre des perspectives passionnantes et porteuses de sens. C'est tout le sens du jeu Industrium, dévoilé sur le salon Global Industrie. Destiné aux collégiens, ce jeu propose aux élèves des séquences pédagogiques destinées à ouvrir le débat sur les carrières dans l'industrie. Le GIMELEC s'engage à soutenir toute initiative valorisant l'attractivité de nos métiers, en collaboration avec les services des ressources humaines de nos adhérents.

Ensemble, nous pouvons bâtir un futur durable et prospère. Je suis convaincu que, grâce à l'engagement de chacun, nous continuerons à faire du GIMELEC un acteur incontournable de la transition énergétique et numérique. Soyons audacieux, innovons, et construisons ensemble le monde de demain.

LAURENT BATAILLE
Président

NOS FONDAMENTAUX

Le GIMELEC fédère les entreprises de la filière électronumérique française. Nos adhérents conçoivent, fabriquent et déploient les solutions d'électrification, d'automatisation et de digitalisation pour les infrastructures énergétiques et numériques, l'industrie, les bâtiments et la mobilité.

Le pilotage énergétique de votre bâtiment, la recharge de votre voiture électrique, l'automatisation et la supervision de votre usine, c'est nous ; le raccordement de vos panneaux solaires ou de vos éoliennes, comme le contrôle-commande des centrales nucléaires, c'est encore nous ; le refroidissement, l'alimentation sécurisée et l'efficacité énergétique des data centers, c'est toujours nous !

Nous sommes engagés en faveur des transitions énergétique et digitale et faisons la promotion de l'économie circulaire. Ces enjeux sont au cœur du développement de nos entreprises en France comme à l'international, et sont déclinés dans les stratégies de nos comités de marché.

LE COMITÉ ÉNERGIES multiplie les interactions avec les pouvoirs publics et les opérateurs de réseaux électriques : ces derniers relèvent aujourd'hui le défi de l'électrification pour la décarbonation de notre pays. Véritable "enabler" de la transition énergétique, le monde des réseaux électriques se met collectivement en ordre de marche pour servir cet objectif.

LE COMITÉ INDUSTRIE agit en faveur d'une industrie innovante et éco-responsable. De la disponibilité et la préservation des ressources en matières premières à l'assurance de la cybersécurité, les technologies de nos entreprises sont présentes dans les machines et les procédés de toutes les industries pour conjuguer leur compétitivité et leur développement durable.

LE COMITÉ BÂTIMENTS accompagne un secteur dont la transformation est guidée par la réglementation sur les BACS qui impose des exigences ambitieuses en matière d'efficacité et de flexibilité énergétiques. Après avoir contribué à l'élaboration du décret BACS, notre mission est désormais d'aider les acteurs du bâtiment à s'y conformer, en leur apportant les clés d'une mise en œuvre efficace.

LE COMITÉ DATA CENTERS accompagne en France comme en Europe un secteur au cœur des enjeux économiques, numériques et énergétiques. Sobriété, efficacité, flexibilité : les technologies et services déployés par les adhérents du GIMELEC sont autant de leviers permettant à ces infrastructures critiques de contenir leur empreinte environnementale dans un contexte où les attentes en la matière sont à l'image de la croissance du secteur : fortes.



Nous accompagnons également l'ensemble de nos adhérents sur leurs enjeux transverses :

NORMALISATION :

cette activité historique reste capitale dans notre monde électrique et digital. Pour intégrer les nouveaux usages, et garantir pour tous une adoption sûre et performante des nouvelles technologies, il faut poursuivre cet investissement important dans les travaux normatifs en France comme à l'international.

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

pour relever des défis environnementaux et réglementaires qui se multiplient, le GIMELEC coordonne plusieurs initiatives stratégiques. L'objectif est d'accompagner les entreprises de la filière vers une économie circulaire, et une offre de solutions concrètes pour la décarbonation et la durabilité.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS :

étant donné le rôle stratégique de notre secteur, le recrutement est une thématique aujourd'hui particulièrement cruciale. Nous avons donc choisi d'y consacrer des ressources dédiées afin de conforter l'attractivité des métiers de nos adhérents : ces métiers ont du sens, ils sont à impact, parlons-en !

Le champ d'intervention de nos entreprises, et par conséquent du GIMELEC, est extrêmement large. Ainsi, notre activité couvre également les sujets des infrastructures de recharges pour véhicules électriques, de la cybersécurité industrielle, de l'interopérabilité des machines et des systèmes ou encore de la production d'hydrogène.

Confronté à l'évolution rapide des usages et des besoins, notre collectif facilite la gestion des contraintes émergentes : au cœur de notre action, le dialogue structuré avec l'ensemble des parties prenantes s'affirme ainsi comme un levier stratégique.

CHIFFRES CLÉS

30 M^{ds} €

de chiffre d'affaires générés depuis la France

146 000
emplois en France

543 M€ et **72 TWh CUMAC**

Valeur des 3 fiches CEE "best-seller" du GIMELEC (GTB, système moto-régulé et variation de vitesse) sur la période 2022-2024

203 ENTREPRISES ENGAGÉES

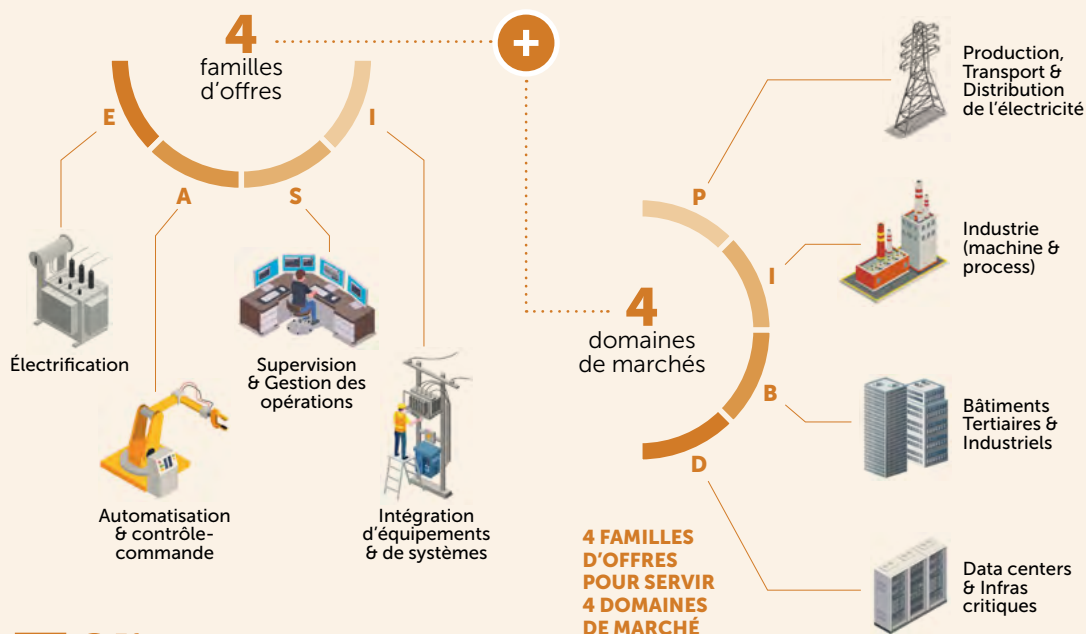
20 COLLABORATEURS AU SEIN DU GIMELEC

Femmes

50%

Hommes

50%



1^{er} acteur français

EN NORMALISATION DES ÉLECTRO-TECHNOLOGIES AVEC 344 EXPERTS INSCRITS DANS 72 DES 117 COMITÉS DE NORMALISATION AFNOR DELEC, soit 23% des experts français

UN COLLECTIF ENGAGÉ AU QUOTIDIEN EN 2024 !

1250 correspondants chez nos adhérents impliqués dans nos réflexions et travaux

16 webinaires pléniers et thématiques

7 salons professionnels soutenus, un partenariat fort avec Global Industrie

Plus de **20** prises de paroles dans les forums et conférences ou podcasts

Une série de podcasts sur les "électrons libres" de la profession

GOUVERNANCE



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20

PRÉSIDENT

- 1 **Laurent Bataille**
Schneider Electric France

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- 2 **Antoine de Fleurieu**
Gimelec

BUREAU

- 3 **Doris Birkhofer**
Siemens France
- 4 **David Descamps**
Legrand France
- 5 **Michel Krumenacker**
Socomec
- 6 **Fabien Laleuf**
ABB France
- 7 **Philippe Piron**
GE Vernova
- 8 **Vincent Roy**
Sicame



21



22



23



24

MEMBRES

- 9 **Mounim Alami**
Marechal Electric
- 10 **Hervé Amossé**
Saft
- 11 **Lenaik Andrieux**
Rehiko
- 12 **Vincent Bouffard**
Vinci Énergies France
- 13 **Philippe Burdin**
Eaton Electrical
- 14 **Yara Chakhtoura**
Siemens Energy France
- 15 **Laurent Demortier**
Nidec Leroy-Somer
- 16 **Gilles Fradin**
Itec
- 17 **Stéphane Giral**
JST Transformateurs
- 18 **Erik Göthlin**
Sediver-Seves Group
- 19 **Pierre Hardouin**
Equans France
- 20 **Pablo Ibañez**
Spie
- 21 **Gilles Pacaud**
Rockwell Automation
- 22 **Gaël de la Rochère**
Comeca
- 23 **Luc Themelin**
Mersen
- 24 **Emmanuel Thizon**
ICE

NOS ADHÉRENTS & MEMBRES ASSOCIÉS

180

MEMBRES
ACTIFS





24

MEMBRES ASSOCIÉS

Advens	Nanocorp
Alstef Group	Nozomi Networks
Asco	Prominf
BBS Conception	Qualisteo
Cyber-Ics	Sterfive
Cyberium	Stormshield
Dehon Service	Supergrid Institute
Fortinet	Trace Software International
Framatome	Ubigreen
Freshmile Services	Wallix
Informatique Graphisme Énergétique - IGE	Zeplug
Kyron	
Mobileese	

Adhésions valides
en date du 19/05/25

FAITS MARQUANTS 2024



01 2024

Le Village GIMELEC accueille les 30 adhérents exposant à **HYVOLUTION 2024**.
Fédérée, la filière de "l'électronumérique au service de l'hydrogène" anime également une table ronde et signe un partenariat avec France Hydrogène.



03 2024

Présentation de la **FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE & ENVIRONNEMENT** du GIMELEC lors d'un webinaire GIMELEC Live.

DÉBUT 2024

8

01 2024

Hébergés par la CSB School et avec un programme élaboré en partenariat avec le CESIN, les premiers **ATELIERS DE LA CYBER OT** organisés par le GIMELEC rassemblent 110 participants, offreurs et utilisateurs de solutions.



02 2024

Publication de la brochure **"LIGNES AÉRIENNES : ASSURER L'AVENIR"**.

03 2024

Durant les 4 jours de **GLOBAL INDUSTRIE 2024** à Paris, le stand du GIMELEC fait la promotion des métiers de la filière, au cœur du parcours GI Avenir à destination des jeunes. Enregistrement des premiers épisodes du podcast Électrons Libres.



04 2024

Réseaux électriques : publication de **L'ÉTUDE RÉINDUSTRIALISATION & RÉSEAUX** qui met sur la table des éléments qualitatifs et quantitatifs précis quant au potentiel de réindustrialisation associé.

MI ANNÉE



06 2024

Publication d'une note de position qui alerte sur la (trop) lente progression du taux d'équipement de l'industrie française en **MOTEURS ÉLECTRIQUES** les plus performants.



06 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE événementielle et temps d'échange privilégié avec Xavier Ursat (EDF) sur les enjeux de l'électrification des usages à l'échelle du territoire national et européen.

06 2024

Le GIMELEC fait reconnaître comme officiellement éligibles au CPF les **FORMATIONS** délivrées notamment par ses adhérents fabricants autour des infrastructures de recharge du véhicule électrique.



05 2024

Lancement de **GOFLEX®**, l'étiquette de flexibilité des bâtiments. Appel à s'inscrire sur la plateforme en ligne pour les gestionnaires de bâtiments publics et privés.



06 2024

Dans le cadre de la convention de partenariat qui les lie depuis 2020, **ENEDIS ET LE GIMELEC** rassemblent 110 participants représentant près de 40 entreprises lors de leur plénière annuelle.

06 2024

Le GIMELEC affirme la position de la filière électronique sur les orientations du **SCHÉMA DÉCENNAL DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU** (SDDR) de RTE.





10
2024

Le secteur tertiaire passe à l'action : RTE, GIMELEC, IGNEs, Enedis et Think SmartGrids lancent le **BAROMÈTRE DE LA FLEXIBILITÉ ÉNERGÉTIQUE** et expliquent sa mise en œuvre grâce au déploiement des équipements BACS.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025, 16 organisations appellent dans une **LETRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES** à limiter la fiscalité sur l'électricité pour accélérer la transition écologique.

10

07 2024

RENCONTRE ZVEI - GIMELEC à Francfort pour travailler de concert sur les enjeux technologiques et réglementaires de notre industrie et coordonner nos positions auprès de la Commission Européenne.

Une vidéo pour mettre en avant l'importance de l'efficacité énergétique des **MOTEURS ET VARIATEURS DANS L'INDUSTRIE**.



10 2024

Signature d'un **PARTENARIAT** entre l'Avere-France et le GIMELEC, pour stimuler la croissance du secteur de la mobilité électrique et des infrastructures de recharge, tout en assurant sécurité, qualité de service et innovation.

10 2024

Le GIMELEC alerte sur l'importance du bon usage de la **MARQUE ELIEBT®**. Rejoignez la communauté !

09 2024

À l'initiative du GIMELEC, la **FICHE CEE** GTB pour les bâtiments tertiaires est prolongée, et la fiche UPS pour les data centers est publiée.



ELIEBT
2023



En partenariat avec France Hydrogène, publication de la première partie du **GUIDE GIMELEC DES SOLUTIONS HYDROGÈNE**, qui s'adresse aux développeurs de projets et aux intégrateurs.



11 2024

Participation au salon **DATA CENTER WORLD PARIS** et animation de la table ronde "Le data centre face à l'évolution du réglementaire français, européen et américain" par Joël Vormus.

11 2024

120 participants à l'**OPC DAY** organisé par le GIMELEC à l'usine Refactory de Renault Flins.

12 2024

90 personnes réunies autour de 10 intervenantes et intervenants pour un premier **ÉVÈNEMENT GIMELEC DÉDIÉ AU COURANT CONTINU** dans les secteurs des réseaux, du tertiaire, du résidentiel (en partenariat avec IGNES) et de l'industrie.

11 2024

Première publication par le GIMELEC de l'**OBSERVATOIRE NATIONAL DU DÉPLOIEMENT DES BACS** dans les bâtiments tertiaires en France, qui met en évidence le faible taux d'équipement de ces derniers.

11 2024

PUBLICATION D'UN LIVRE BLANC dédié à la contribution potentielle des data centers français à la flexibilité du système électrique.

11 2024

Présentation du jeu-concept **INDUSTRIMUM** à Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, par les adhérents du GIMELEC, à l'occasion de Bercy fait son Industrie.

12 2024

Contribution du GIMELEC à la consultation publique sur les projets de **PPE** et **SNBC**.



FOCUS ÉNERGIES

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES : LA TROISIÈME ÈRE DU DÉVELOPPEMENT

Alors que l'électricité bas carbone doit s'imposer comme la source dominante de notre mix énergétique, la filière des réseaux électriques entre dans une phase de développement sans précédent. L'ampleur des investissements annoncés pour les prochaines décennies marque une véritable ambition de transformation du secteur, nécessitant une montée en puissance rapide des capacités industrielles et une structuration renforcée des acteurs impliqués.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES INVESTISSEMENTS ET DES CAPACITÉS INDUSTRIELLES

Les investissements prévus dans les infrastructures électriques atteignent des montants inédits. Au total, nous estimons que près de 230 milliards d'euros seront mobilisés pour moderniser et renforcer les infrastructures électriques publiques françaises, dont 100 milliards par RTE et 96 milliards par ENEDIS. Il est estimé que 30 % de ces investissements correspondent à des achats de matériels et systèmes de notre profession.

À court et moyen terme, une montée en cadence des projets est attendue afin d'accélérer les raccordements et d'intensifier l'électrification des usages. Cette dynamique nécessite d'adapter la chaîne industrielle, qui doit à la fois accroître ses capacités de production, innover dans les équipements et moderniser ses installations. Conscient de ces enjeux, l'étude réindustrialisation du GIMELEC fait état de 400 millions d'euros d'investissements prévus par ses adhérents d'ici 2027, puis 560 millions d'euros d'ici 2030. Ces fonds devraient permettre de démultiplier les capacités de production, de renforcer notre souveraineté énergétique et de consolider le tissu industriel français. La vigilance du GIMELEC se porte d'abord sur la concrétisation des plans d'investissement en augmentations réelles des volumes de commandes, ensuite sur la capacité de la France à favoriser l'amélioration de la compétitivité de ses entreprises et enfin sur la capacité d'inflexion à la hausse de la consommation électrique à court terme.

UNE COLLABORATION EN CONTINU AVEC LES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX

Notre participation à l'étude d'évaluation des ressources humaines pour la filière (École des Réseaux Électriques pour la Transition Énergétique) a permis de mettre en évidence une hausse conséquente des besoins. **En particulier, ce sont les fournisseurs et prestataires qui verront leurs besoins en effectifs croître le plus rapidement, avec une progression estimée de 80 % entre 2024 et 2030.**

12

ÉNERGIE



VERS UNE STRUCTURATION RENFORCÉE DE LA FILIÈRE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Conscients de la nécessité d'unir leurs efforts pour porter une vision commune auprès des pouvoirs publics, le GIMELEC a collaboré avec les principaux acteurs de la filière – Enedis, RTE, Sycabel et Serce – pour mieux incarner et représenter la filière industrielle des réseaux électriques au travers d'une association dédiée. Cette entité, dont le principe a été validé en 2024, devrait dès 2025 permettre de mieux défendre les intérêts communs du secteur, en s'appuyant sur une approche concertée des enjeux industriels, réglementaires et stratégiques.



Les actions du GIMELEC en 2024 ont permis d'intensifier les travaux de structuration et de coordination avec les grands clients de la filière :

- **La collaboration avec Enedis s'est renforcée**, notamment par les avancées sur la feuille de route RSE, ou la structuration d'un dossier d'analyse des CGA permettant de fluidifier le dialogue entre ENEDIS et ses fournisseurs. Par ailleurs, nous avons mené plusieurs initiatives pour garantir une meilleure visibilité sur les différents marchés, notamment sur le plan de Rénovation Programmée, de stratégie IRVE ou de virtualisation (forum E4S).

- **RTE a intégré plusieurs des recommandations formulées par le GIMELEC** dans le cadre de sa réponse à la consultation sur le Schéma Directeur Décennal des Réseaux (SDDR), **notamment celles concernant la prise en compte des enjeux de la supply chain** dans la constitution du plan d'investissement et l'amélioration du degré de précision des prévisions sur les grands projets.

- Nous avons commencé à structurer un dialogue avec SNCF Réseau, en lien avec la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF), pour renforcer les synergies entre les différents acteurs des réseaux électriques.

UNE RECONNAISSANCE DE LA FILIÈRE AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN

L'ampleur des investissements et l'importance stratégique des réseaux électriques nécessitent un dialogue permanent avec les pouvoirs publics français et européens. Nous avons poursuivi nos actions visant à faire reconnaître la filière comme un secteur clé de la transition énergétique, en plaidant pour des conditions de marché et des mesures sectorielles plus favorables à la compétitivité des industriels européens. **L'évolution des marchés publics devrait permettre de valoriser les critères de mieux-disance, en intégrant des exigences**



liées à la qualité, à l'impact environnemental et à l'innovation technologique.

Le GIMELEC a également activement **contribué aux consultations sur le TURPE et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) pour faire valoir les enjeux industriels des réseaux électriques**. Notre action s'étend également au niveau européen, en lien avec T&D Europe. Le Grid Action Plan, le Plan Draghi et le cadrage des missions de la nouvelle Commission européenne reconnaissent le travail de mise en lumière par le GIMELEC, avec ses partenaires européens, des enjeux des réseaux électriques. Ces derniers sont désormais reconnus comme un facteur central de souveraineté et de compétitivité pour l'Union européenne.

NADÈGE KENNOU

Présidente
Comité Énergies du GIMELEC



L'électrification des usages, portée par une électricité bas carbone, nécessite des investissements massifs dans les réseaux électriques. Près de 230 milliards d'euros seront mobilisés pour moderniser les infrastructures françaises, avec une montée en puissance des capacités industrielles de la profession. Le GIMELEC et ses partenaires renforcent leur collaboration pour structurer la filière et défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national qu'eupéen.

FOCUS HYDROGÈNE

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

Le GIMELEC fédère plus de cinquante membres au sein de sa Commission Hydrogène, avec pour objectif d'analyser et d'accompagner le développement de cette filière stratégique en France. L'hydrogène décarboné constitue un pilier de la stratégie européenne pour l'électrification indirecte des usages industriels et la production de carburants de synthèse. Le marché pour les adhérents du GIMELEC se concentre sur l'équipement des infrastructures nécessaires à l'essor de ce vecteur énergétique.

TROIS AXES STRUCTURANTS

- **Marketing** : accompagner les entreprises dans la compréhension du marché. Une trentaine d'entreprises collaborent sur un Guide pédagogique et technologique des Solutions Hydrogène, en complément du Guide des technologies de France Hydrogène. Le premier volet sur l'instrumentation est paru le 7 novembre 2024. Les volets Alimentation électrique et Automation suivront début 2025.
- **Technologique** : approfondir les enjeux techniques des équipements et architectures, notamment pour l'alimentation électrique des électrolyseurs. Le besoin de pédagogie et de dialogue entre les acteurs (développeurs, énergéticiens, opérateurs de réseaux, fabricants) est souligné par les entreprises.
- **Influence** : renforcer l'interaction avec les parties prenantes. Le collectif continue d'analyser la Stratégie Nationale, en partenariat avec France Hydrogène, la CRE, RTE, GRT Gaz, le CSF NSE et T&D Europe.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2024

- **Hyvolution Paris (30 janvier – 1er février 2024)** : 30 adhérents du GIMELEC ont consolidé le Village GIMELEC, espace central permettant de valoriser les travaux du collectif, en collaboration avec RTE, GrDF, GRTGaz, Hyndamics, EMS et Symbio.
- **Partenariat avec France Hydrogène (31 janvier 2024)** : signé sur le Salon Hyvolution en présence du Délégué Général Antoine de Fleurieu, Sébastien Meunier (Président de la Commission Hydrogène) et Christelle Werquin (Déléguée Générale de France Hydrogène). Ce partenariat vise à renforcer la filière hydrogène, soutenir l'industrie électrique locale et faciliter les échanges entre les adhérents des deux associations.

Hyvolution
PARIS

France Hydrogène
Engagée pour la transition écologique

FOCUS IRVE

ÉLECTROMOBILITÉ

Le GIMELEC a renforcé sa représentativité avec une trentaine d'entreprises dans le suivi du marché des infrastructures de recharge de véhicules électriques.

Les membres travaillent leurs enjeux communs, et portent des positions et propositions auprès d'acteurs clés tels que les opérateurs de réseaux, les constructeurs automobiles et la Filière du Bâtiment, les opérateurs de transports publics, les opérateurs de flottes, les entreprises, les syndicats et les élus.

Le GIMELEC joue un rôle d'incubateur d'idées et de conseil auprès de nombreuses parties prenantes (DGEC, DGE, AVERE, AFNOR, CEN-CENELEC, VEDECOM, MOBENA), afin de contribuer à l'émergence d'un contexte réglementaire en cohérence avec les enjeux et les réalités techniques et économiques du secteur.

En 2024, le GIMELEC a en particulier travaillé avec les pouvoirs publics sur les dossiers suivants :

- **Crédit d'impôt pour le pilotage de la recharge** : le GIMELEC a soutenu l'orientation visant à promouvoir le pilotage intelligent des bornes, essentiel pour optimiser le dimensionnement et la sécurité des réseaux électriques, tout en accélérant le déploiement des bornes dans les bâtiments ;
- **Révision du décret 2017 (entrée en vigueur de l'AFIR)** : le GIMELEC a défendu le maintien des exigences de sécurité électrique (NF C 15-100) et la qualification des installateurs, tout en favorisant des installations simples et pilotables pour les usages adaptés ;
- **Smart Charging et V2X** : le GIMELEC a promu le déploiement du smart charging mais en soulignant l'intérêt économique encore limité du V2G/V2H dans le contexte tarifaire actuel ;



- **Surveillance du marché** : le GIMELEC alerte sur les risques de sécurité que peuvent engendrer les installations non conformes. Il appelle en particulier à un renforcement urgent du contrôle des bornes de recharge fabriquées hors UE mais disponibles sur le web malgré leur non-respect des réglementations et normes de sécurité nationales.

Le GIMELEC travaille également sur le suivi statistique du marché et les mesures de soutien au développement commercial et industriel de la filière en France.

POINT MARQUANT

C'est lors du Mondial de l'Auto à Paris, le 17 octobre 2024, qu'a été officialisé un nouveau partenariat exploitant les complémentarités entre le GIMELEC et l'Avere-France, en présence de Laurent Bataille – Président du GIMELEC – et Antoine Herteman – Président de l'Avere-France. L'objectif de cet accord est de fluidifier encore davantage les échanges entre les deux organisations, dans le but commun d'un développement optimal et équitable du marché.

FOCUS INDUSTRIE

DURABILITÉ & COMPÉTITIVITÉ : L'ORIENTATION ENGAGÉE DU COMITÉ INDUSTRIE

Les enjeux nationaux, européens et internationaux auxquels font face nos industriels adhérents ont un impact majeur sur l'élaboration des stratégies collectives à mettre en place.



UNE COORDINATION RENFORCÉE AVEC L'ÉCOSYSTÈME

Au niveau européen, les forts enjeux environnementaux et de normalisation, et plus particulièrement, le DPP 4.0 (Digital Product Passeport 4.0) ont conduit le GIMELEC à se rapprocher du ZVEI, German Electro and Digital Industry Association, afin de travailler de concert sur les sujets impactant nos industriels respectifs, mais également, pour coordonner l'élaboration et la communication de Position Papers auprès de la Commission Européenne.

Concernant la représentation des acteurs du Domaine Entrainement au cœur du CEMEP, European Committee of Manufacturers of Electrical Machines and Power Electronics, le Comité Industrie a confié la mission à Régis GIRAUD, anciennement Power Electronics SUB BU Leader chez Nidec Leroy Somer et fraîchement retraité en octobre 2024, de suivre et activement participer à la structuration des positions nationales et européennes pour nos membres.

En parallèle, le Comité Industrie a souhaité mener une démarche de collaboration encore plus étroite avec son écosystème national, en se rapprochant de structures françaises telles que EVOLIS représentant les fabricants de machines et de biens d'équipement ; NUMEUM, regroupant les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés de conseil en technologies en France ; le CETIM, centre technique des industries mécaniques et la FIM, fédération des industries mécaniques.

Une coopération consolidée avec des acteurs identifiés à nos côtés sur des objectifs stratégiques reste la clef de voûte de la réussite de nos actions.

16

INDUSTRIE



UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR FÉDÉRER LES MEMBRES

Le 17 mai, Jean-Marie Saint-Paul, Directeur Général Siemens Digital Industries France, a été élu Président par le Comité Directeur sur la proposition d'une vision partagée des missions du Comité Industrie regroupant plus de 80 sociétés membres.

Ces missions reposent sur 3 piliers fondamentaux, qui sont la Data, l'Influence, la Prospective.

Dans le cadre de sa Présidence, Jean-Marie Saint-Paul, engage notre collectif dans la déclinaison de la feuille de route validée "Solutions & Technologies 5.0 au service d'une industrie durable et compétitive".





INDUSTRIUM

VALORISER LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE AVEC UN OUTIL PÉDAGOGIQUE LUDIQUE

L'industrie doit s'inscrire parmi les choix d'avenir possibles pour les collégiens puis lycéens d'aujourd'hui, parce qu'une fois en études supérieures, les étudiants ne s'orientent pas naturellement vers l'industrie, or, nos industriels font face à une demande de compétences à laquelle ils ont déjà du mal à répondre.

C'est ainsi qu'est né le projet d'un outil pédagogique ludique et éducatif pour contribuer à lever les stéréotypes et les freins, mais également, à ouvrir de nouveaux horizons.

Ce jeu concept sur l'industrie à destination des élèves de 4^e a été conçu en réflexion avec la Direction Générale des Entreprises tout au long de l'année 2024, et, a vécu sa première présentation au ministre de l'Industrie Marc Ferracci, le 22 novembre, lors de l'évènement "Bercy fait son Industrie".

INDUSTRIUM était né !

RÉINITIER UN ENGAGEMENT ET CULTIVER LE POUVOIR DU COLLECTIF

Dans le but de constituer une stratégie proactive face aux défis de la profession, une tournée au cœur des sites de production dans les différents domaines du Comité Industrie a été engagée. Ces échanges ont permis aux sociétés adhérentes de partager leur vision afin de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière autour de thématiques communes.

Dans un deuxième temps, une restructuration des domaines et divisions afférentes a été initiée, suivie d'une proposition d'harmonisation des statistiques pour chaque technologie représentée au sein du Comité. Ces données, d'une grande importance, tant pour les adhérents que pour le GIMELEC, permettant de valoriser les périmètres marchés, d'analyser les tendances économiques et d'affiner les actions à mettre en œuvre, seront proposées dans une nouvelle formule lors de la collecte du semestre 1 2025.

JEAN-MARIE SAINT-PAUL

Président
Comité Industrie du GIMELEC



“ Petit à petit les Français redécouvrent l'industrie, leur industrie. Il est de notre mission au GIMELEC d'accompagner ce mouvement : ainsi nous renforçons notre engagement pour faire du GIMELEC un acteur clé de la transformation industrielle française. Nous poursuivons une coordination renforcée avec l'écosystème industriel pour développer des solutions innovantes et durables. Ensemble, bâtissons une industrie française et européenne innovante, tournée vers l'avenir.

FOCUS CYBER-OT (OPERATIONAL TECHNOLOGY)

UN ENJEU CROISSANT POUR LA CONCEPTION ET LA VIE DES SYSTÈMES OT

YANN BOURJAULT
Président
Club Cyber-OT



La cybersécurité OT évolue pour devenir un levier de sûreté et de résilience pour les chaînes de production industrielle, et donc un levier de compétitivité. Le dialogue renforcé entre les membres du Club Cyber-OT et le CESIN permet de consolider une expertise collective au service de la sécurité du déploiement des technologies digitales.

LA VOCATION DU CLUB CYBER-OT AU GIMELEC

Le Club Cyber-OT s'est donné comme ambition de fédérer les offreurs de référence en cybersécurité OT en France, avec aujourd'hui une trentaine d'entreprises membres.

La cybersécurité étant un maillon essentiel et stratégique des systèmes digitaux pour l'industrie, les villes et les bâtiments. Aucune technologie digitale ne peut plus être déployée dans des infrastructures sans une analyse et un accompagnement précis en cyber OT.

Le Club permet également de piloter **la relation du GIMELEC avec l'ANSSI**, en tant que représentant des offreurs cyber mais également de la filière électronique. En 2024 le collectif a travaillé à l'analyse des réglementations à venir, telles que :

- **NIS 2** : qui étendra les principes de cybersécurité des Opérateurs d'Intérêts Vitaux à une large classe d'entreprises plus classiques, dont les membres du GIMELEC, afin de sécuriser leurs processus IT et OT,
- **CRA** : qui encadrera les processus de développement de produits digitaux, leur design, mais également apporte des obligations de développement de patch de sécurité tout au long de la vie du produit.

Une douzaine de membres du Club se sont rassemblés en 2024 pour travailler intensément à la rédaction d'un rapport sur le maintien en condition de sécurité cyber des systèmes industriels, faisant le constat que cette étape de maturité est désormais nécessaire après la sensibilisation au déploiement de premières mesures. La publication de ce Guide est programmée début 2025.

FAIT MARQUANT

Le GIMELEC et le CESIN tirent parti de leur partenariat signé en 2023 pour organiser le 11 janvier 2024 la première édition des Ateliers de la Cyber-OT, rassemblant 110 participants, offreurs et utilisateurs de solutions autour de sessions thématiques et de partages d'expérience.



FOCUS MÉTIERS

ACCOMPAGNER LES COMPÉTENCES ET LES TALENTS DANS L'ÉLECTRO NUMÉRIQUE

En 2024, le GIMELEC a poursuivi et intensifié ses actions en faveur de l'emploi et de la formation pour répondre aux défis croissants de recrutement dans la filière. L'attractivité des métiers du secteur, notamment pour les femmes, et l'adéquation des formations aux besoins des industriels demeurent des enjeux majeurs.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Face aux tensions de recrutement, en volume comme en expertise, les entreprises du GIMELEC se mobilisent pour faciliter l'intégration des jeunes talents. La plateforme Engagement Jeunes, qui permet aux industriels d'accéder à un vivier partagé de candidats qualifiés, a enregistré une forte progression en 2024. Le cercle GIMELEC, qui rassemble les entreprises adhérentes volontaires, compte désormais 31 membres. Le nombre de CV partagés a quant à lui doublé en un an.

En parallèle, le jobboard du GIMELEC genjobs.fr, destiné aux métiers de l'électricité et du numérique, est en forte croissance avec plus de 600 offres déposées en 2024.

Ces dynamiques illustrent la volonté des acteurs du secteur de structurer et fluidifier les passerelles entre formation et emploi.

43 000
RECRUTEMENTS



UN ENGAGEMENT DURABLE DANS LA FORMATION

Le GIMELEC a poursuivi son implication dans l'École des Réseaux pour la Transition Énergétique, un projet clé pour structurer et valoriser les formations répondant aux besoins spécifiques du secteur. En lien avec les acteurs académiques et industriels, cette initiative vise à garantir une adéquation optimale entre les cursus proposés et les compétences attendues sur le terrain.

UNE MOBILISATION RENFORCÉE POUR LA MIXITÉ

En matière de féminisation des métiers techniques et industriels, 2024 a marqué un tournant avec le lancement du groupe de travail «Féminisation des métiers», annoncé lors du salon Global Industrie 2024. Cette initiative vise à structurer des actions concrètes pour attirer davantage de femmes vers les carrières techniques et lever les freins persistants à leur intégration dans le secteur.

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DU SECTEUR DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

Enfin, la filière des IRVE continue de croître à un rythme soutenu. Pour accompagner cette dynamique et garantir des compétences adaptées aux besoins du marché, le GIMELEC a porté une demande d'éligibilité des formations IRVE au Compte Personnel de Formation (CPF). Cette demande, validée en mai 2024, permettra à un plus grand nombre de professionnels d'accéder à ces formations, dont celles délivrées par nos adhérents, et de renforcer la qualité des installations.

FOCUS BÂTIMENTS

LES BÂTIMENTS : LEVIER MAJEUR DE SOBRIÉTÉ ET DE DÉCARBONATION POUR LA FRANCE

Le secteur du bâtiment joue un rôle crucial dans la transition énergétique. En France, la réglementation donne le LA avec des objectifs ambitieux en réponse aux défis de la sobriété énergétique et de la décarbonation. L'initiative du Plan 100 000 BACS en 2030 lancée en filière vise à accompagner le passage à l'action sur le terrain pour les réaliser. Le GIMELEC s'engage activement dans cette mobilisation en collaborant avec les acteurs du secteur pour promouvoir des solutions technologiques efficaces.

20

DU BACS RÈGLEMENTAIRE À FLEX READY

Aujourd'hui, le décret BACS oblige un grand nombre de bâtiments à s'équiper pour réduire la consommation d'énergie. Dans ce contexte, la création de la marque Flex Ready a été annoncée le 16 octobre 2024 par Think SmartGrids, Enedis, RTE et le GIMELEC : il s'agit de définir les spécifications qui permettront aux BACS de moduler ou décaler la consommation d'électricité selon les besoins du système électrique.

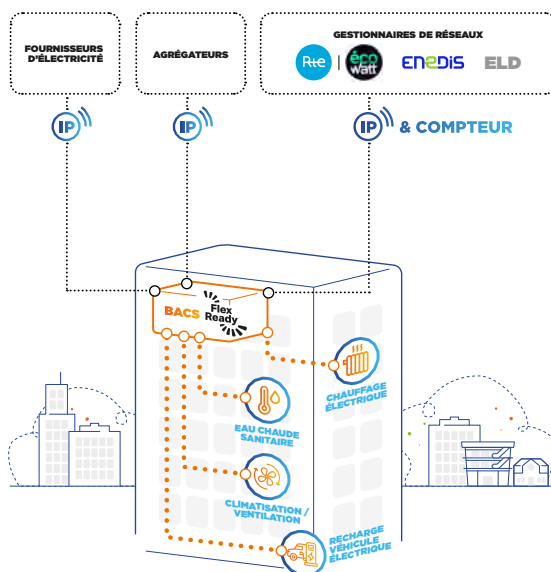
Programmée en 2025, l'intégration de ces spécifications dans le cadre de référence Flex Ready offrira un nouveau levier de flexibilité pour le système électrique, renforçant ainsi la souveraineté énergétique de la France dans un contexte d'électrification intense. Par ailleurs, inscrit dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) nationale, le Baromètre des flexibilités de consommation pose la trajectoire du déploiement des BACS dans les bâtiments d'ici 2030.

BÂTIMENTS


ELIEBT

LANCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ELIEBT

Éditeurs de Logiciels dédiés à l'Installation Électrique (ELIE) : dans la continuité du nouveau guide d'application de la marque ELIEBT, le GIMELEC a alerté sur l'importance d'utiliser la bonne version du guide, devant la criticité des modifications apportées par la dernière version. Envie de rester à la pointe de la marque ELIEBT ? Rejoignez la communauté ! Cette initiative vous permet de suivre les mises à jour de la seule marque qui garantit la conformité des logiciels de calcul pour les installations électriques. Lancée en 2024 par le GIMELEC, c'est LA communauté pour vous tenir informé et partager avec d'autres professionnels.



LUÍS LIBERAL

Président

Comité Bâtiments du GIMELEC



Le nouvel Observatoire national du Déploiement des BACS du GIMELEC montre le chemin qu'il reste à parcourir :

15% seulement des bâtiments tertiaires équipés, et les petits et moyens bâtiments (< 2000 m²) sont les grands oubliés avec un taux d'équipement de 7% à peine !

Mais, ce n'est pas une fatalité ! Il y a une opportunité énorme : démocratiser l'accès à des outils simples pour comprendre, agir, et économiser. Parce que tout le monde devrait pouvoir mesurer et maîtriser sa consommation d'énergie !

Notre objectif porté en filière est ambitieux mais réalisable : 50% des bâtiments de France équipés d'ici 2030, soit 100 000 BACS.

Le GIMELEC est fier de contribuer à cette transformation.

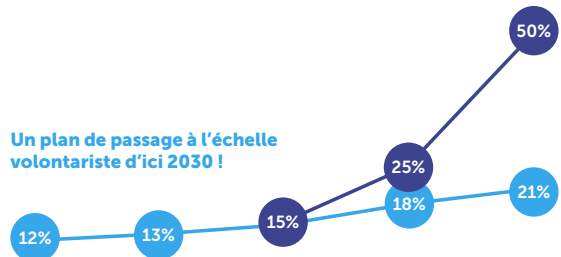
Ces technologies, ce n'est pas juste de la technique, c'est du progrès qui change concrètement la vie des gens.

LE PLAN 100 000 BACS EN 2030, UN EFFORT COLLECTIF

Le GIMELEC démontre que les BACS (Building Automation and Control Systems) sont essentiels pour atteindre les objectifs nationaux en matière de sobriété et de décarbonation. L'objectif d'équiper la moitié des bâtiments français de ces systèmes d'ici 2030 est ambitieux, mais réalisable à condition d'une mobilisation politique et sur le terrain. En 2024, le GIMELEC et ses partenaires ont collaboré avec le secteur immobilier, tant public que privé, ainsi qu'avec les pouvoirs publics pour faire avancer ce projet.

Le scénario proposé par la filière prévoit l'installation de 100 000 BACS d'ici 2030. Cette initiative permettrait de réaliser 20% d'économies d'énergie, soit jusqu'à 15 TWh, et d'obtenir 2,5 GW de flexibilité au quotidien et jusqu'à 4,5 GW ponctuellement les jours de grand froid, pouvant atteindre 6,3 GW en cas d'alerte EcoWatt rouge.

Un plan de passage à l'échelle
volontariste d'ici 2030 !



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU DÉPLOIEMENT DES BACS

En octobre 2024, le GIMELEC a publié l'Observatoire national du déploiement des BACS. Cet outil permet de suivre l'application du Décret BACS et la mise en œuvre du plan 100 000 BACS en 2030. Il s'agit d'un outil précieux pour évaluer et orienter les politiques publiques.



FOCUS DATA CENTERS

LES DATA CENTERS AU CŒUR DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Dans notre société de plus en plus connectée, les data centers sont partout. Ces infrastructures, souvent discrètes, soutiennent nos activités en ligne en stockant les données nécessaires à nos applications et services. Cependant, leur consommation d'énergie est non négligeable. Pour répondre aux enjeux climatiques, il est nécessaire de repenser leur fonctionnement afin de les rendre plus efficaces et moins critiques pour le réseau électrique.

22

DATA CENTERS



VISITE INSTITUTIONNELLE DU SITE PA10 D'EQUINIX : UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Dans une démarche de sensibilisation et de dialogue, le GIMELEC, en partenariat avec Equinix, a organisé une visite institutionnelle du data center PA10. Cette initiative a réuni des représentants de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et de RTE, leur offrant une immersion concrète dans l'univers des infrastructures numériques.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les défis du secteur et de mieux appréhender le rôle des data centers dans la transition énergétique.



PUBLICATION DU LIVRE BLANC GIMELEC "CONTRIBUTION DES DATA CENTERS FRANÇAIS À LA FLEXIBILITÉ DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE"

Les data centers peuvent jouer un rôle clé dans la transition énergétique en offrant des solutions de flexibilité au système électrique.

Grâce à des technologies avancées de gestion énergétique et à l'utilisation croissante des énergies renouvelables, ces infrastructures peuvent partiellement adapter leur consommation et participer aux mécanismes d'effacement, contribuant ainsi à la stabilité du système électrique. Notre livre blanc met en lumière les défis réglementaires, économiques et contractuels à relever pour transformer les data centers en levier de flexibilité au bénéfice des opérateurs, de leurs clients comme des gestionnaires de réseaux.

À l'occasion de cette publication, le GIMELEC a réuni les principaux acteurs des secteurs numérique et énergétique. Les échanges ont permis de souligner l'importance d'une meilleure intégration des data centers dans la stratégie énergétique nationale et ont mis en lumière les opportunités mais aussi les obstacles à lever afin d'exploiter le potentiel de flexibilité des data centers.

PUBLICATION DE LA FICHE CEE UPS PERFORMANT



La publication en 2024 de la fiche CEE UPS élaborée par le GIMELEC constitue une avancée significative pour les acteurs du secteur, leur permettant de bénéficier d'aides financières pour l'installation de solutions plus performantes.

Cette mesure encourage l'adoption de technologies innovantes et renforce l'engagement des entreprises du secteur en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale du numérique.



ACTIVITÉ RÉGLEMENTAIRE ET SUIVI DES ÉTUDES

Le GIMELEC a mené en 2024 une activité soutenue afin d'anticiper et d'accompagner les évolutions législatives et normatives touchant les data centers tout en partageant l'expertise de ses adhérents :

- Transposition du volet data centers de la directive efficacité énergétique, impliquant des consultations avec les pouvoirs publics afin de garantir des exigences réalistes et applicables.
- Réglementation sur les PFAS utilisés dans les fluides frigorigènes, avec un travail de veille et d'accompagnement des acteurs pour identifier des alternatives viables.
- Projet de loi de simplification administrative, qui vise à réduire la complexité des démarches d'implantation pour les exploitants de data centers.

En parallèle, le GIMELEC suit de près plusieurs études initiées par l'ADEME et Max Dubois Consultants et consacrées au secteur des data centers.

INTERVENTION AU SALON DATA CENTRE WORLD

Le Data Centre World (DCW) 2024 a été l'occasion de débattre des enjeux réglementaires qui structurent l'avenir des data centers en France, en Europe et aux États-Unis. La table ronde animée par Joël Vormus – Délégué Data Centers du GIMELEC – a mis en lumière les évolutions normatives et les défis auxquels sont confrontés les acteurs du secteur, notamment en matière de performance énergétique et de résilience des infrastructures.

HÉLÈNE MACELA-GOUIN

Présidente
Comité Data Centers du GIMELEC



L'année écoulée a confirmé la montée en puissance des data centers comme secteur économique stratégique. Cependant, la filière doit désormais relever plusieurs défis liés notamment aux récentes annonces faites lors du sommet de l'IA. L'augmentation des besoins énergétiques et l'intégration de nouvelles technologies d'intelligence artificielle imposent au secteur de concilier expansion des capacités et optimisation de leur empreinte énergétique. Pour notre industrie, l'accélération annoncée du secteur constitue un défi majeur nécessitant une coordination renforcée entre les acteurs du secteur, les décideurs et les gestionnaires de réseau afin de garantir une croissance d'un numérique pour tous dans une empreinte environnementale réduite.

FOCUS NORMALISATION

NOTRE MISSION : PRÉPARER ET FAIRE ÉVOLUER LES NORMES

Le GIMELEC, très impliqué avec sa communauté d'experts dans des travaux internationaux de normalisation et la promotion du savoir-faire de ses adhérents, soutient l'élaboration de solutions électriques et d'automatisation toujours plus innovantes et compétitives.

LES JEUNES AU CŒUR DU PROJET

En 2024, le groupe NGN (Next Generation Network) de CIGRE France, soutenu par le GIMELEC, a organisé le premier hackathon réalisé dans le monde par le CIGRE. 55 étudiants de 6 écoles se sont penchés sur les défis que devra relever le réseau électrique à haute et très haute tension pour accompagner la société vers la neutralité carbone.

DIRECTIVE MID ET ADAPTATION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Le GIMELEC est activement engagé dans l'évolution des solutions de mesure, notamment concernant la directive 2014/32/UE sur les instruments de mesure (Directive MID), inchangée depuis plus de 20 ans. Cette directive est de moins en moins adaptée aux besoins actuels en matière de consommation énergétique, notamment pour la mobilité électrique, les compteurs intelligents, le biogaz et l'hydrogène. L'absence d'exigences métrologiques uniformes pour les bornes de recharge et les compteurs d'électricité en courant continu (DC) entraîne une fragmentation du marché européen.

Pour remédier à cela, l'Union européenne a initié une révision de la Directive MID visant à renforcer le marché unique, garantir une concurrence équitable, intégrer les progrès technologiques, uniformiser les exigences techniques et protéger les consommateurs. L'amendement proposé en 2024, soutenu par les experts du GIMELEC, prévoit des ajustements pour les infrastructures de recharge et les compteurs intelligents. Il couvre notamment l'affichage à distance des données de consommation, l'utilisation accrue de nouveaux gaz comme l'hydrogène, et les exigences pour les systèmes de mesure des bornes de recharge.

NORMALISATION



UNE STRATÉGIE PLURIDISCIPLINAIRE

En 2024, en cohérence avec les décisions européennes, à travers son réseau d'experts à l'IEC et au CENELEC, le CTELEC (Comité stratégique Elec de l'AFNOR) a mis en œuvre la vision stratégique française de normalisation par la prise en compte des performances écologiques (économie circulaire, DPP), l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques et la numérisation maîtrisée des électrotechnologies (Data Act, Cyber Resilience Act, IA Act). La transformation numérique de la normalisation, l'arrivée des technologies quantiques et surtout l'accélération de l'IA au sein des entreprises sont des points d'attention forts.



François Trichon

Président, au titre du GIMELEC,
du Comité stratégique
des électrotechnologies
de l'AFNOR



Une première proposition d'amendement a été soumise à consultation, impliquant divers acteurs dont le WELMEC*, les fabricants de compteurs (via le GIMELEC et le CAPIEL) et les associations de consommateurs. La version finale devrait être publiée en 2025, avec une période de transition pour son intégration dans les droits nationaux.

** Western European Legal Metrology Cooperation : organisation créée en 1990 pour promouvoir la coopération européenne dans le domaine de la métrologie légale*

NORMALISATION



LA STANDARDISATION AU SERVICE DES TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La standardisation internationale a soutenu la transformation numérique, la transition énergétique et l'innovation durable.

Les travaux ont porté notamment sur les tableaux électriques intelligents, alliant IoT, jumeaux numériques et supervision des installations pour une gestion optimisée. Des normes européennes basées sur les standards internationaux se mettent en place pour supporter les réglementations, notamment en matière de cybersécurité et d'intelligence artificielle. Les normes d'installation électrique ont évolué pour prendre en compte les installations prosumers, soutenant le développement de nouveaux standards produits. Enfin, des méthodologies de calcul des caractéristiques environnementales, basées sur des normes transverses cross sectorielles, ont été engagées, promouvant une industrie plus responsable et garantissant les performances des produits. L'IEC poursuit dans le même temps son virage vers la digitalisation avec les smart standards qui permettront une diffusion et une évolution plus agile, ainsi que de pouvoir mettre en place pour les utilisateurs des services à plus haute valeur ajoutée.



Carine Glas

Membre du bureau de management de la normalisation (SMB) à l'IEC
Membre du conseil d'administration de l'AFNOR
Présidente du CEF (Comité Électrotechnique Français)

FOCUS ENVIRONNEMENT & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UN NOUVEAU COMITÉ POUR RELEVER LES DÉFIS QUI SE MULTIPLIENT

En 2024, le GIMELEC a intensifié ses efforts pour relever les défis environnementaux et réglementaires croissants en lançant plusieurs initiatives stratégiques. L'objectif est d'accompagner les entreprises du secteur vers une économie circulaire, tout en offrant des solutions concrètes pour la décarbonation et la durabilité. Ces initiatives incluent la création du Comité de Pilotage Économie Circulaire et Environnement, l'organisation d'un cycle de webinaires sur la transition écologique, et des contributions significatives aux textes réglementaires européens et français.

UN COMITÉ DE PILOTAGE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ENVIRONNEMENT

Le GIMELEC a créé son Comité de Pilotage Économie Circulaire et Environnement pour répondre de manière stratégique et opérationnelle aux défis environnementaux et réglementaires croissants. Son objectif est de définir les orientations permettant de positionner la profession face aux enjeux de durabilité et de circularité. Ce comité travaille de manière transversale avec les autres entités du GIMELEC, en intégrant les aspects marketing, juridiques et normatifs de l'économie circulaire pour apporter des réponses exhaustives et pragmatiques aux évolutions du marché. Le comité a élu Geoffrey Richard, Directeur opération économie circulaire chez Schneider Electric, à sa présidence.

CYCLE DE WEBINAIRES 2024 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE POUR LA FILIÈRE ÉLECTRONUMÉRIQUE

Le cycle de webinaires 2024 a permis d'aborder des enjeux stratégiques essentiels et de fournir à nos entreprises adhérentes les clés nécessaires pour comprendre et anticiper les évolutions réglementaires, tout en renforçant leur position sur les questions de décarbonation et d'économie circulaire :

1 Transition vers l'économie circulaire : opportunités et défis

Geoffrey Richard (Schneider Electric) a mis en lumière les bénéfices potentiels de l'économie circulaire pour l'industrie, tout en rappelant les obstacles à surmonter pour intégrer ces principes dans les modèles d'affaires existants.

LES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

un véritable levier d'action pour la profession

2 Données environnementales : un levier d'action pour la profession

Virginie Gatin (Legrand) a présenté les cadres réglementaires clés (RE2020, ESPR) et souligné le rôle croissant des données environnementales. Ainsi que la nécessité d'outils robustes pour évaluer les impacts des produits, et répondre à la montée des exigences réglementaires et des attentes clients.

3 Conformité CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) : se préparer aux enjeux réglementaires

Capgemini Invent a détaillé les nouvelles obligations de reporting ESG imposées par la directive CSRD. Deux entreprises membres du GIMELEC, Schneider Electric et SICAME, ont partagé leurs retours d'expérience, illustrant les étapes de mise en conformité et les gains stratégiques associés.

GEOFFREY RICHARD

Président
Comité Économie Circulaire
et Environnement



En matière de solutions décarbonées, les attentes des clients vont bien au-delà des exigences réglementaires : une approche circulaire est nécessaire pour y répondre. Elle renforce la résilience & la collaboration industrielle en réduisant la dépendance aux ressources vierges, en stimulant l'innovation par le réemploi et en anticipant les évolutions réglementaires. Il est donc essentiel d'accompagner les industriels dans cette transition afin de renforcer leur compétitivité et leur conformité face aux nouvelles exigences et à la volatilité des marchés.

EXCLUSIVITÉ
ADHÉRENTS



UNE ANNÉE CLÉ POUR LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET FRANÇAISE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

En 2024, plusieurs réglementations clés ont marqué l'industrie :

- Le règlement éco-conception pour les produits durables (ESPR) publié en juillet 2024, impose des exigences accrues en matière de performance environnementale et énergétique pour les produits, avec une première phase ciblant les bornes de recharge, les moteurs et les variateurs de vitesse. Le GIMELEC, dans le cadre des associations européennes dont il est membre, contribuera à l'élaboration de cette réglementation.
- Le Critical Raw Materials Act (CRM Act) publié en mai 2024, vise à sécuriser l'approvisionnement en matières premières stratégiques. Le GIMELEC a participé aux consultations publiques en France pour mettre en avant les besoins du secteur.
- Le règlement européen sur les batteries (2023) impose des exigences sur la performance énergétique et environnementale des batteries, impactant particulièrement les UPS et les batteries de stockage stationnaire. Le GIMELEC a contribué aux discussions européennes sur sa mise en œuvre.

COMPLÉTER ET STANDARDISER LES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES POUR LE CALCUL DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS

En 2024, le GIMELEC a poursuivi son engagement en développant des outils conformes aux exigences réglementaires et aux attentes du marché, notamment pour le secteur du bâtiment. Il a mobilisé ses experts pour élaborer une méthodologie de mesure de l'empreinte environnementale des tableaux électriques pour répondre aux exigences de la RE2020 qui abaisse le plafond de l'indice carbone des bâtiments neufs en 2025.

Parallèlement, le GIMELEC collabore à l'élaboration de la feuille de route RSE d'Enedis avec un triple objectif : identifier les actions prioritaires visant à réduire les émissions du Scope 3, améliorer la compréhension de l'empreinte environnementale des équipements et élaborer une stratégie d'écoconception adaptée aux besoins du réseau.

Sur le plan normatif, plusieurs actions ont été lancées pour préparer les industriels aux évolutions réglementaires à venir (ESPR) et accompagner leurs clients. Des travaux transversaux rassemblant 13 experts du GIMELEC issus de 5 entreprises membres ont été menés, tandis que des groupes de travail produits-majoritairement pilotés par des experts du GIMELEC - se sont également mobilisés sur le calcul de l'empreinte environnementale de différentes familles de produits.

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

La défense des intérêts de nos adhérents implique des liens étroits avec de nombreux partenaires et organisations, dont le GIMELEC est souvent membre.

REPRÉSENTATION PATRONALE



NORMALISATION & TECHNOLOGIES



MARCHÉ ÉNERGIES



ATTRACTIVITÉ



MARCHÉ BÂTIMENTS



MARCHÉ INDUSTRIE



MARCHÉ DATA CENTER



ÉCONOMIE CIRCULAIRE



MARCHÉ ÉLECTROMOBILITÉ



COMITÉS EUROPÉENS



* Le GIMELEC acteur de la fondation et/ou de la gouvernance de ces organisations



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



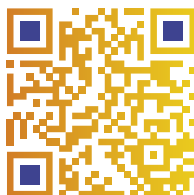
20



21

NOTRE ÉQUIPE

- 1 **Antoine de Fleurieu**
Délégué Général
- 2 **Rodolphe de Beaufort**
Délégué Général Adjoint
Délégué Énergies
- 3 **Edwige Bernard**
Chargée de Mission
Affaires Publiques et Métiers
- 4 **Cassie Beudet**
Alternante
Économie Circulaire
et Environnement
- 5 **Virginie Charles**
Déléguée Industrie
- 6 **Delphine Eyraud**
Déléguée Bâtiments
- 7 **Sébastien Flet Reitz**
Directeur
Communication
- 8 **Sandrine Gervais**
Assistante Industrie,
Économie Circulaire
et Environnement
- 9 **Hakima Ghersbraham**
Déléguée
Économie Circulaire
et Environnement
- 10 **Philippe Jan**
Directeur Adjoint
Marketing Technique
- 11 **Valérie Lameul**
Assistante
Gestion des adhésions
et des statistiques
- 12 **Ronan Lancelot**
Chargé de mission
Énergies
- 13 **Thierry Mazurel**
Directeur
Administratif et Financier
- 14 **Françoise Noalhat**
Secrétariat Ressources
Humaines, Administratif
et Financier
- 15 **Yannick Rest**
Directeur Marketing
Technique
- 16 **Chloé Scavenius**
Déléguée Adjointe
Énergies
- 17 **Mireille Schoulka**
Adjointe au Délégué Général
Ressources Humaines
- 18 **Maryline Sivilla**
Assistante Marketing
Technique
- 19 **Christine Vidal**
Assistante Bâtiments
- 20 **Joël Vormus**
Délégué Data Centers
Directeur Affaires Publiques
- 21 **Claude Ricaud**
Conseiller
Mobilité Électrique



GIMELEC

Nous décuplons les énergies